PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles
de Nouvelle-Aquitaine

FRANCE RELANCE

MONUMENT HISTORIQUE

DRAC NOUVELLE-AQUITAINE
CRMH – site de POITIERS

MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER

CHARENTE-MARITIME (17) – LA ROCHELLE
CATHÉDRALE SAINT-LOUIS – TOUR SAINT-BARTHÉLEMY

Immeuble classé monument historique le 30/10/1906

RESTAURATION GÉNÉRALE

Les travaux menés dans le cadre du « Plan cathédrale » concernent la restauration générale du clocher Saint-Barthélémy, vestige de l'ancienne église Saint-Barthélémy, qui a été réutilisé comme clocher pour l'actuelle cathédrale Saint-Louis. Cet édifice est classé Monument historique depuis le 30 octobre 1906.

La maîtrise d'œuvre de ce monument appartenant à l'État a été confiée à Philippe Villeneuve – Architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent.

Le coût total du projet s'élève à 2,1 M€ financés par la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine sur les crédits affectés par le Plan de relance 2021 du Gouvernement.
Le chantier fait l'objet d'un suivi au titre du contrôle scientifique et technique par les différents services patrimoniaux de la DRAC Nouvelle-Aquitaine – site de Poitiers : Conservation régionale des monuments historiques, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Charente-Maritime et Service régional de l'archéologie.
La durée du chantier est de 20 mois à compter de janvier 2022.

Historique :

Au XIIe siècle, la croissance démographique de la ville de La Rochelle impose la création de nouvelles églises. L'église Saint-Barthélemy est érigée en paroisse dans une zone *intra muros* des nouveaux remparts, en même temps que Saint-Sauveur, en 1217. Une première église aujourd'hui disparue est fondée par les moines de l'île d'Aix à la demande des rochelais.

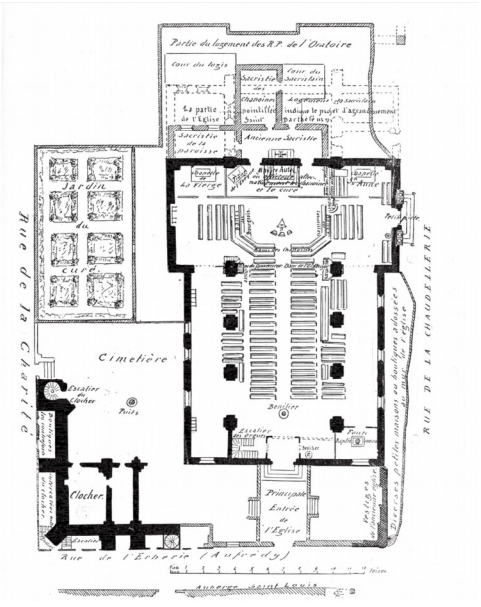

Elle fait l'objet d'une reconstruction dans le second quart du XVe siècle dans un style gothique flamboyant. C'est à cet ensemble gothique qu'appartient le clocher toujours conservé avec une travée et une partie du massif occidental.

En 1558, le premier prêche en faveur de la religion réformée intervient dans la chaire de Saint-Barthélemy. Dix ans plus tard, après le Grand Siège et le retour de la religion catholique, l'église est détruite en 1568 pendant la période protestante et la paroisse est installée dans les murs du Grand Temple situé à l'emplacement de l'actuelle place de Verdun.

En 1648, l'épiscopat de Maillezais est transféré à La Rochelle. Le Temple est utilisé dans un premier temps comme cathédrale et se trouve rebaptisé « Saint-Barthélémy-du-Grand-Temple », mais il est ravagé par un incendie en 1687.

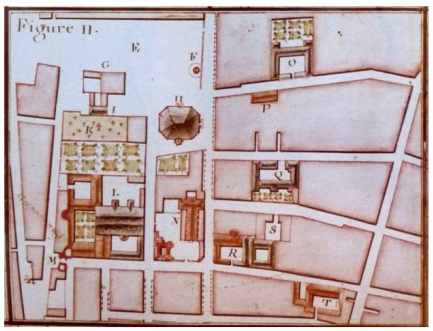

Parallèlement de 1649 à 1678, une autre église est construite par les paroissiens, comme on le voit sur les plans de Claude Masse. À la Révolution, l'église paroissiale est vendue et peu à peu démolie.

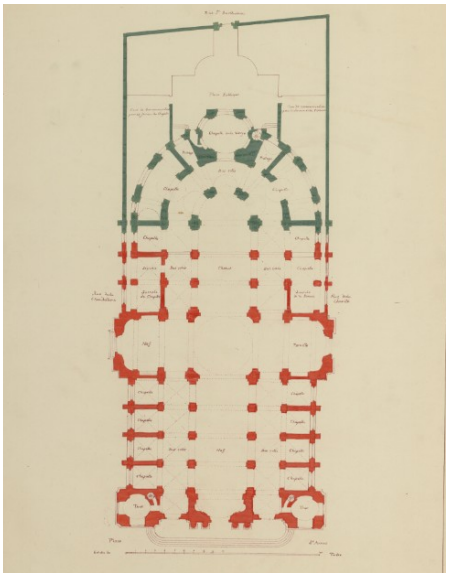

Même si la question d'une cathédrale à La Rochelle se pose dès la fin du siège de la ville en 1628, lorsque Louis XIII et le cardinal de Richelieu reprennent définitivement le pouvoir dans l'ancienne place forte protestante, ce n'est qu'en 1741 que Jacques V Gabriel, premier architecte du roi, établit un projet pour une nouvelle cathédrale. Les travaux débutent en 1742, mais sont interrompus en 1750, alors que les murs ne sont élevés qu'à la hauteur des corniches. Les travaux ne reprennent qu'un siècle plus tard, en 1849, sous la direction de l'architecte diocésain Antoine Brossard.

L'édification du chevet est alors nécessaire car les travées déjà construites ne sont pas contrebutées et menacent de verser. La présence des vestiges de l'église Saint-Barthélemy complique la poursuite des travaux de la cathédrale, qui est finalement achevée en 1862, tandis que le clocher gothique du XVe siècle de l'ancienne église Saint-Barthélemy est définitivement conservé en devenant celui de la cathédrale actuelle, laquelle ne verra jamais ses tours sur la façade occidentale achevées.

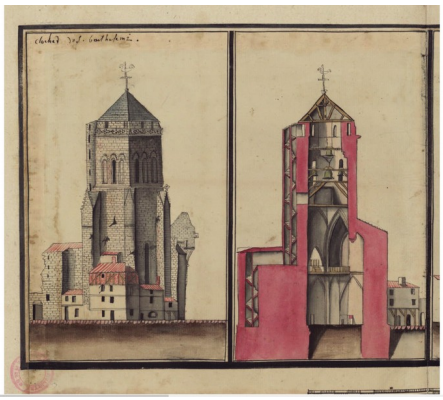

Plusieurs plans d'Antoine Brossard datés de 1849 nous montrent des projets de place non réalisés autour de la chapelle de la Vierge, édifiée en chapelle axiale au chevet de la cathédrale, couronnée d'un dôme recevant à l'intérieur à partir de 1872 les décors peints par le peintre académique William Bougereau.

En 1863, la maison du sonneur est construite à l'emplacement d'une travée occidentale de l'église ruinée. En 1888, une importante campagne de consolidation est réalisée par l'architecte Massiou sur le clocher très fragilisé et un robuste contrefort est appliqué à l'angle Nord-Est. Hormis ces deux modifications, le clocher se présente dans un état historique très proche de celui décrit par Claude Masse en 1717.

Architecture :

Les façades sud et ouest du clocher s'élèvent sur trois niveaux : un haut socle de 22 m de haut, la chambre des cloches et une terrasse sommitale, qui servait de base pour une flèche octogonale en pierre, laquelle n'a peut-être jamais été achevée. L'actuelle toiture adopte une forme pyramidale. Le beffroi est pourvu d'abat-sons et la terrasse est soulignée par une balustrade ajourée.

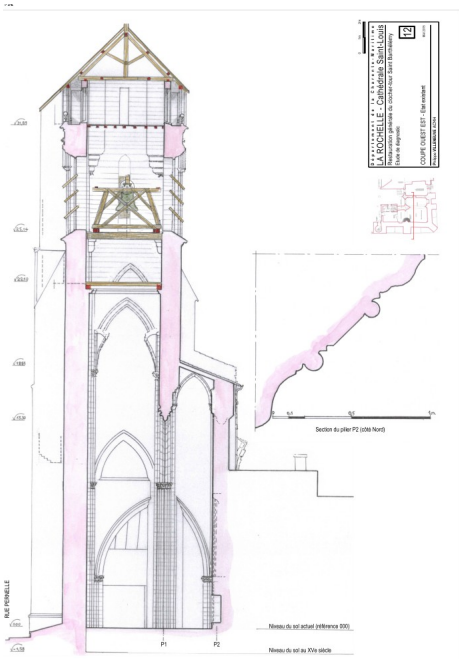

Le contrefort le plus imposant, placé à l'angle Nord-Ouest, abrite une vis dont la base repose sur une trompe en quart finement décorée. Cet escalier prend naissance au niveau d'une galerie couverte, originellement intégrée à la façade occidentale de l'église et qui permettait également l'accès à l'extrados des voûtes.

Les moitiés inférieures des faces nord et est du clocher et de la travée orientale qui le jouxte sont les anciennes élévations intérieures des maçonneries de l'église gothique démolie. On y observe des piliers fasciculés et des ogives réunies en fines colonnettes.

La maison du sonneur cache en partie le puissant contrefort construit en 1888 à l'angle nord-est de la tour pour s'opposer au déversement des maçonneries fragilisées suite à la ruine des voûtes et des murs doubleaux qui épaulaient primitivement le clocher à cet endroit.

Au niveau supérieur, les têtes de contrefort sont décorées de feuillages frisés et surmontés de fleurons. Trois baies en arc brisé et trilobées sont présentes sur les élévations qui font face à la ville et au port.
Les baies latérales sont en niche et abritent des statues en ronde-bosse. Ces baies sont soulignées de gables à crochets posés sur culs de lampe.

Au niveau de la terrasse sommitale, la toiture en ardoise à quatre pans abrite aujourd'hui la base d'une flèche en pierre octogonale dont les angles reposent sur des trompes décorées de sculptures (visibles dans le beffroi).

La balustrade ajourée ceint la terrasse. Elle est formée de croix en pierre pourvues de petits écoinçons, qui forment des quadrilobes.

Les travaux de restauration :

État sanitaire :

Des signes caractéristiques de désordres liés à la stabilité des maçonneries sont observés à l'intérieur du clocher. Les fissures sont dispersées. Elles sont dues au vieillissement des mortiers devenus pulvérulents, à la résistance très amoindrie des pierres qui ont subi des infiltrations d'eau et à certains endroits aux outrages du temps sur l'ouvrage ruiné. La concentration localisée de contraintes de pression à travers le parement du mur conduit à des fracturations. En outre, l'ensemble des parois ont subi des tassements différentiels.

Les élévations du monument sont en outre particulièrement détériorées par les ruissellements d'eau sur les parois et sur les parties saillantes car il est totalement dépourvu de dispositifs de recueil d'eau. Cette situation a pour conséquence la formation de coulures noirâtres dans les angles rentrants, des salissures au droit des glacis, la colonisation de mousses, de micro algues sur les parties saillantes comme le rocaillage des ruines, les glacis en tête de contrefort et les corniches hautes.

Le parti d'intervention :

Le clocher connaît deux désordres structurels majeurs. Le premier concerne la stabilité du mur nord de la première travée de l'ancienne église gothique. La démolition de celle-ci, puis la construction du chevet de la cathédrale, a entraîné un déséquilibre structurel des vestiges conservés (absence de contrebutement des voûtes détruites). Des tirants en fibres de carbone seront mis en œuvre pour retenir le phénomène de déversement.

Le deuxième désordre structurel concerne la tourelle d'escalier desservant les salles hautes du clocher. La tourelle est construite de pierres de très faible épaisseur, sur lesquelles prend appui un escalier en vis en bois. La tourelle sera reconstruite avec un parement plus épais avec un nouvel escalier. La conception de celui-ci permettra de ne créer aucun appui sur le parement maçonné en appui sur la trompe qui porte la tourelle.

Les élévations extérieures et intérieures du clocher subissent des altérations dues principalement à l'humidité. La présence de glacis en pied de l'édifice, entre les contreforts, favorise la stagnation de l'humidité et l'accumulation des sels. L'eau percolant sur les façades entraîne la pulvérulence des joints et la désagrégation des mortiers.

Le sol en pierre du chemin de ronde n'assure plus une bonne étanchéité et subit des infiltrations d'eau. Les eaux de ruissellement ont entraîné la dégradation de tous les ouvrages ornementaux et sculptés.
La restauration visera une restauration des élévations en pierre, leur nettoyage ou remplacement et la réfection des joints. Les glacis maçonnés seront déposés en démolition et remplacés par une calade.
Un diagnostic complet des décors sculptés sera réalisé et un protocole de nettoyage et de restauration sera mis en œuvre.
À l'intérieur, les ragréages en ciment seront purgés et la cohésion interne des murs sera recréée par l'injection d'un coulis à la chaux en chœur de la maçonnerie. Des compresses de pulpe végétale humide seront appliquées en partie basse du clocher (à hauteur de 3m50) pour absorber les efflorescences salines.

Particulièrement exposé aux intempéries, le sol du chemin de ronde sera entièrement habillé en plomb. Des rigoles seront creusées dans le dallage afin de conduire les eaux vers les différentes gargouilles, préalablement restaurées et chemisées en plomb. Les balustrades seront restaurées avec traitement des fers corrodés.

Les couvertures sont en ardoises pour le clocher et en tuiles canales pour les constructions adossées. Celles en mauvais état de conservation seront restaurées à l'identique, les autres seront simplement révisées. La gestion des eaux pluviales sera améliorée par les descentes d'eaux pluviales et des exutoires en cuivre à l'extrémité des noues de la tourelle d'escalier pour éloigner les eaux des maçonneries de la façade.

Architecte :

Philippe VILLENEUVE,
Architecte en chef des monuments historiques
21, quai Saint-Michel
75005 PARIS

Coordination sécurité et protection de la santé :

QUALICONSULT SÉCURITÉ
4 avenue Eric Tabarly – 17187 PÉRIGNY

Les intervenants par corps d'état :

Lot 1 – Échafaudages
EUROPE ÉCHAFAUDAGE
7 rue du Patis – 55320 RUPT EN WOEVRE

Lot 2 – Maçonnerie – pierre de taille
LES COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES
Z.A. route de Chalais
16300 BARBEZIEUX

Lot 3 – Restauration de sculptures
ARTHEMA
5 rue Pierre Landais – 44200 NANTES

Lot 4 – Couverture
LE BRAS FRÈRES
69 rue Victor Hugo – 54800 JARNY

Lot 5 – Charpente bois – menuiserie
MDB
39 route de Poitiers – 86240 FONTAINE-LE-COMTE

Lot 6 – Serrurerie – Metallerie – Ferronerie
LOUBIÈRE
105 rue de la Forge – L'Échallerie – 49490 LA PELLERINE

Lot 7 – Traitement des parements en pierre
SCULPTURA
Rue Ettore Bugatti – 67152 ERSTEIN

Lot 8 – Contrôle du traitement des parements
ECMH
10 avenue de Friedland – 75008 PARIS

Lot 9 – Électricité

DELESTRE INDUSTRIE
Z.I. La Bergerie – 2 rue Arago – 49280 LA SEGUINIÈRE

Lot 10 – Fouilles archéologiques préventives
ATEMPORELLE
117 bis avenue Aristide Briand – 79200 PARTHENAY

Autorisation de travaux, n°AC 017 300 20 00001, accord délivré le 02/09/2020.

Bibliographie et sources :

Bastien GISSINGER, Place de Verdun – Parvis de la cathédrale Saint-Louis. Rapport de diagnostic archéologique, Département de la Charente-Maritime, La Rochelle, juillet 2018.

Philippe VILLENEUVE, La Rochelle – Cathédrale Saint-Louis. Étude de diagnostic pour la restauration générale du clocher-tour Saint-Barthélemy, Agence Philippe Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques, mai 2015.

Christophe BOUREL LE GUILLOUX et Manuel LALANNE, Monuments historiques de Charente-Maritime, Bordeaux, Edtions Hervé Chopin, 2020

CHOLET, *Notice historique sur la cathédrale de La Rochelle*, 1862

JOURDAN, *Éphémérides historiques de la Rochelle*, A. Siret, 1861

Dominique MAILLES et Yves-Jean RIOU, *Image du Patrimoine, La Cathédrale de La Rochelle*, Poitiers, CPPPC, 1985

Pour joindre la Conservation des Monuments historiques – site de Poitiers
Hôtel de Rochefort
102 Grand'Rue
CS 20553
86020 POITIERS Cedex

Téléphone 05 49 36 30 10

http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine

Illustrations : Cadastre, Dossier documentaire CRMH – site de Poitiers, archives UDAP 17, Philippe Villeneuve – ACMH
Rédaction : CRMH – site de Poitiers : Manuel Lalanne, Paul Boubli, Christophe Bourel le Guilloux

Version novembre 2021